



Comité vélo – Mairie du 13^e arrondissement

26 janvier 2021

Sommaire

01 Aménagements
cyclables

02 Stationnements
vélos

03 Portes du 13^e

01

Aménagements cyclables

Les aménagements cyclables (mars 2020)



Pistes cyclables

334 518 m

Bandes cyclables

125 397 m

Couloirs de bus

151 401 m

Autres itinéraires

472 922 m

Les aménagements cyclables



Réseau des pistes cyclables – décembre 2020

Les itinéraires cyclables



Données publiées en opendata
<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/reseau-cyclable/>

Sous une autre forme, données également disponibles dans la base de données géographique mondiale. (Non gérée par la ville de Paris)
www.openstreetmap.org

Affichage de données cyclables dans un produit dérivé d'OpenStreetMap

<http://tile.openstreetmap.fr/?zoom=12&lat=48.85866&lon=2.35498&layers=00B000000FFFT>

Les aménagements cyclables – typologie

Piste cyclable : voie réservée aux cyclistes, séparée physiquement du reste de la circulation générale

Bande cyclable : voie réservée aux cyclistes sur une chaussée ouverte à la circulation générale

Couloir de bus ouvert aux vélos : voie réservée aux bus et à certaines catégories de véhicules.

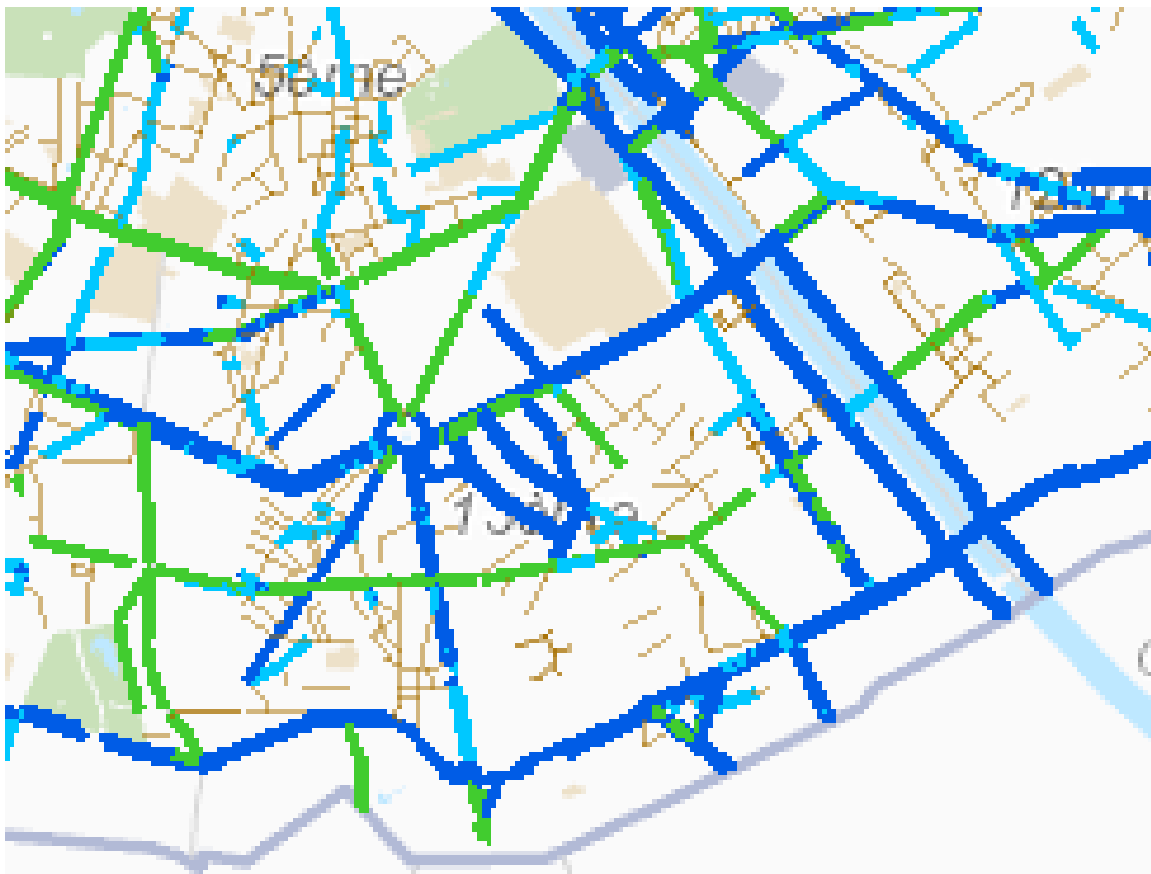
L'autorisation aux cyclistes de l'emprunter se matérialise par des logos vélos au sol ou des panonceaux vélos

Autre itinéraires cyclables : Ensemble des itinéraires pouvant être empruntés par les cyclistes, interdits à la circulation générale et ne faisant pas partie des autres types d'aménagements décrits ci-dessus. Cela comprend notamment les voies en aire piétonne, les contre-sens cyclables, les voies fermées à la circulation générale.



Les aménagements cyclables

Zoom sur le 13^e arrondissement



Pistes réalisées entre 2015 et 2020

- Bd Vincent Auriol
- Réseau Express Vélo (REVe) sur les quais de Seine
- Contre-sens rue Bobillot
- Boulevards des Maréchaux
- Avenue de la Porte d'Ivry
- Boulevard Arago

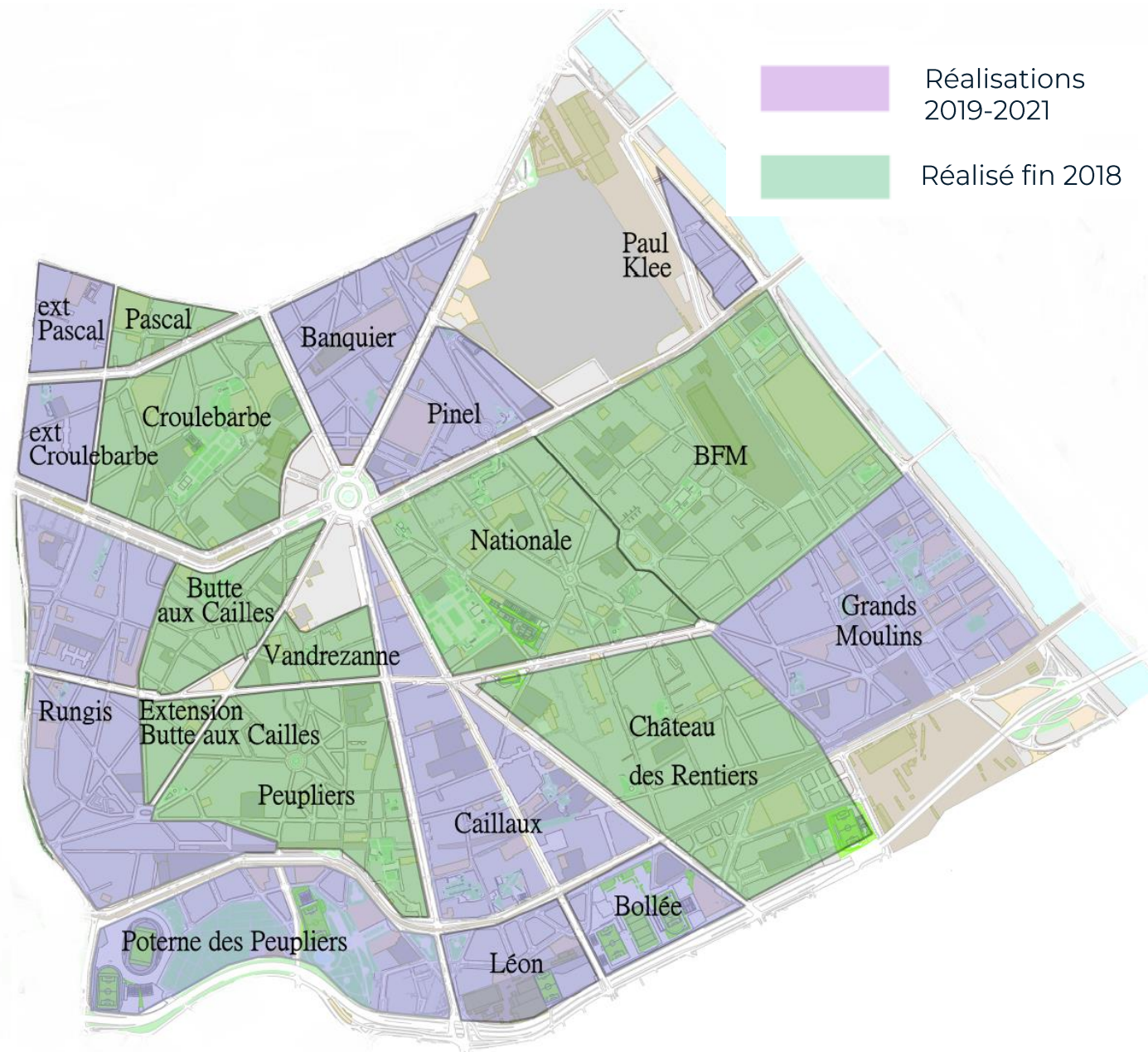
Développement des zones 30

Poursuite du déploiement des zones 30

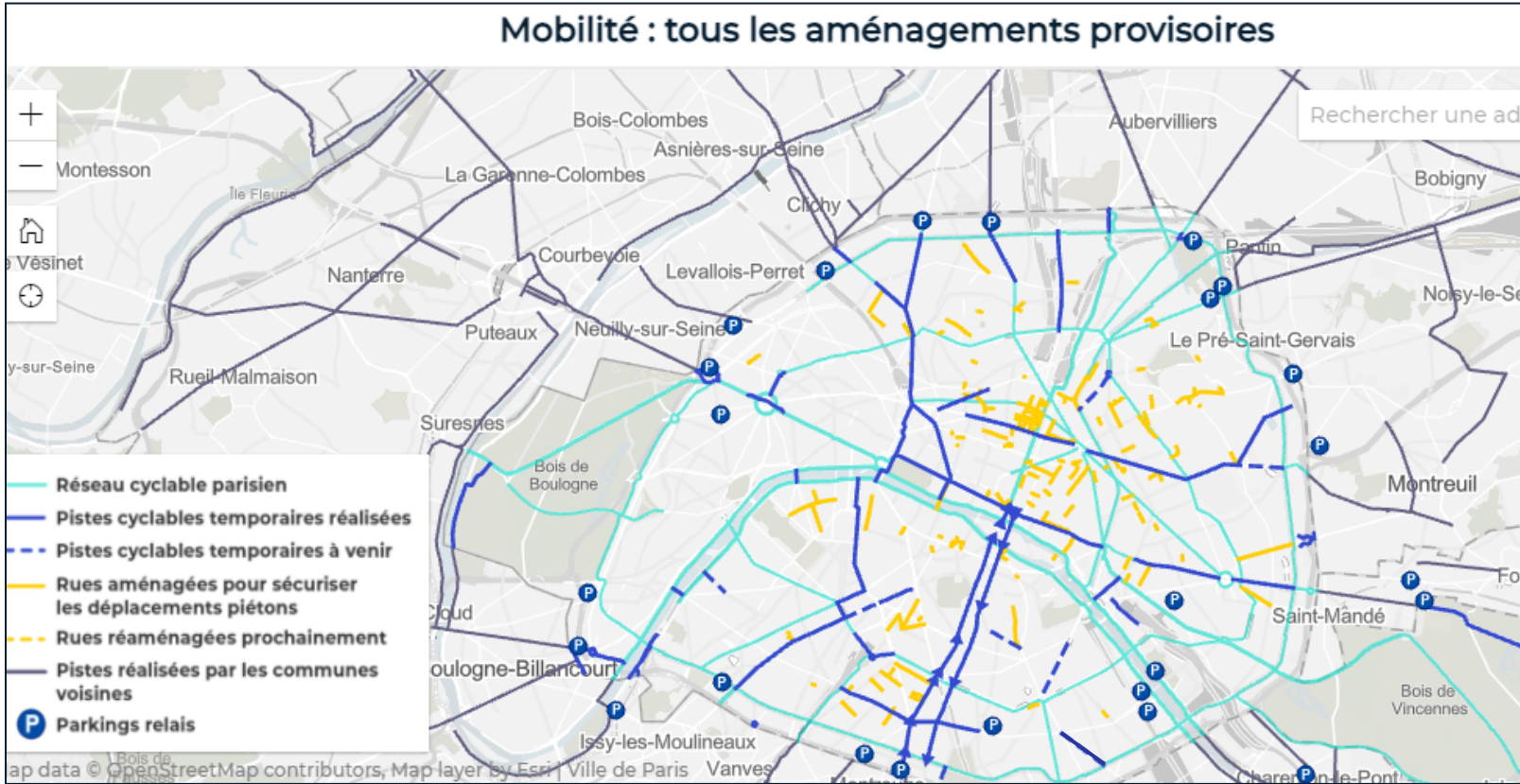
- Passage à 30 km/h
- Mise en place de contre-sens cyclables
- Déploiement d'arceaux vélos

Zones 30 Rungis et Grands Moulins en cours de réalisation.

Zone 30 Léon Bollée prévue fin 2021.



Les aménagements cyclables provisoires



50 kilomètres de pistes cyclables temporaires

Annoncées suite au
confinement du printemps
2020 afin de favoriser la
pratique du vélo et de limiter
les contaminations dans les
transports en commun.

<https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/AmenagementsProvisoires/>

Les aménagements cyclables provisoires

Pistes temporaires dans le 13^e arrondissement

Deux pistes cyclables pour le 13^e

- Avenue d'Ivry – piste bidirectionnelle ouverte début décembre 2020
- Boulevard de l'Hôpital – piste bidirectionnelle en projet, réalisation prévue printemps 2021

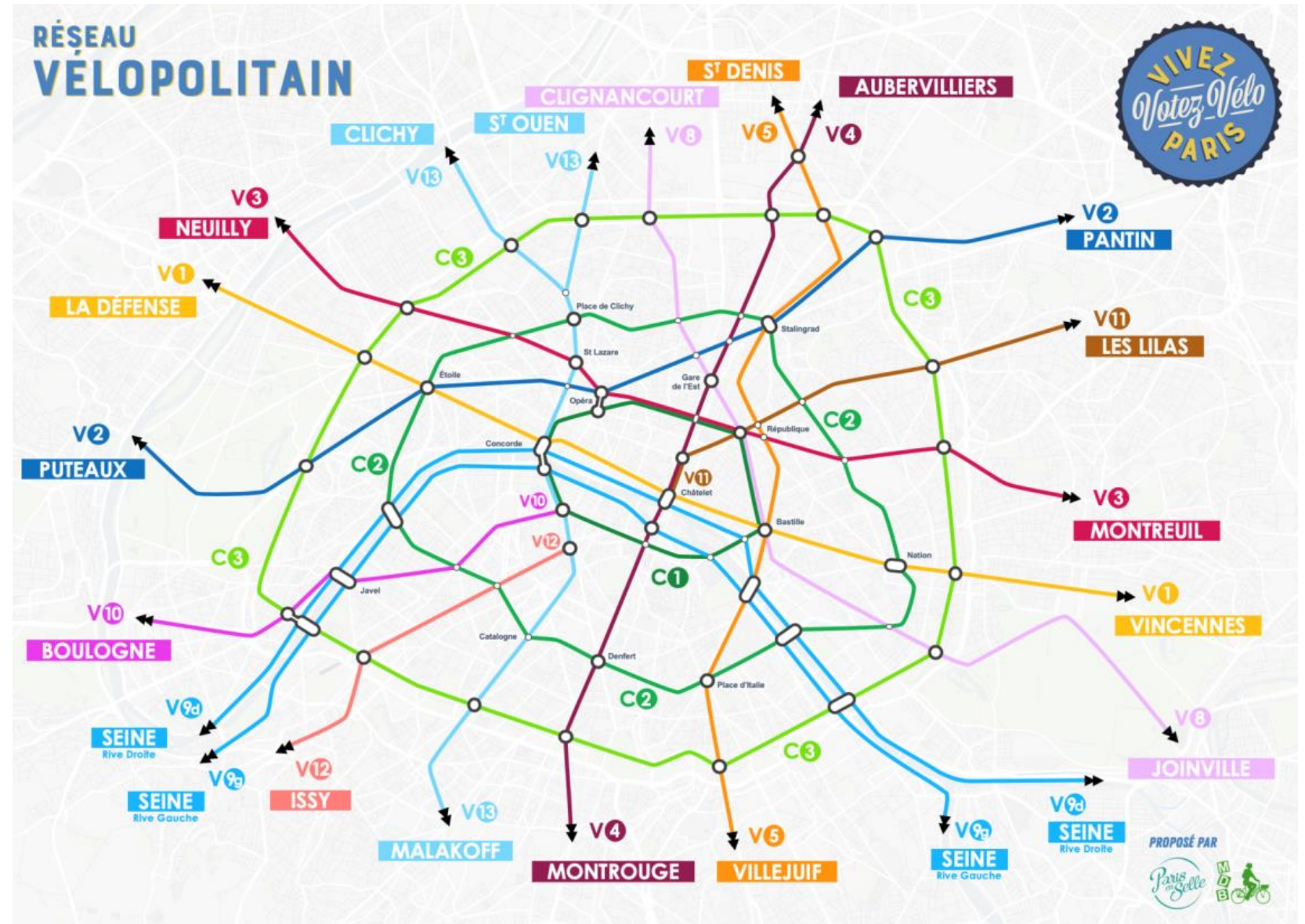
Objectif de pérennisation des aménagements cyclables provisoires, avec mise en place d'une concertation pour réaliser des aménagements définitifs.



Futur plan vélo

Début 2021 : vote par le conseil de Paris du plan vélo 2021-2026

- Réalisation du Vélopolitain et RER Vélo dans Paris
- Amélioration du maillage cyclable
- Augmentation des solutions de stationnement



02

Stationnements vélos

Le stationnement vélo

Les objectifs

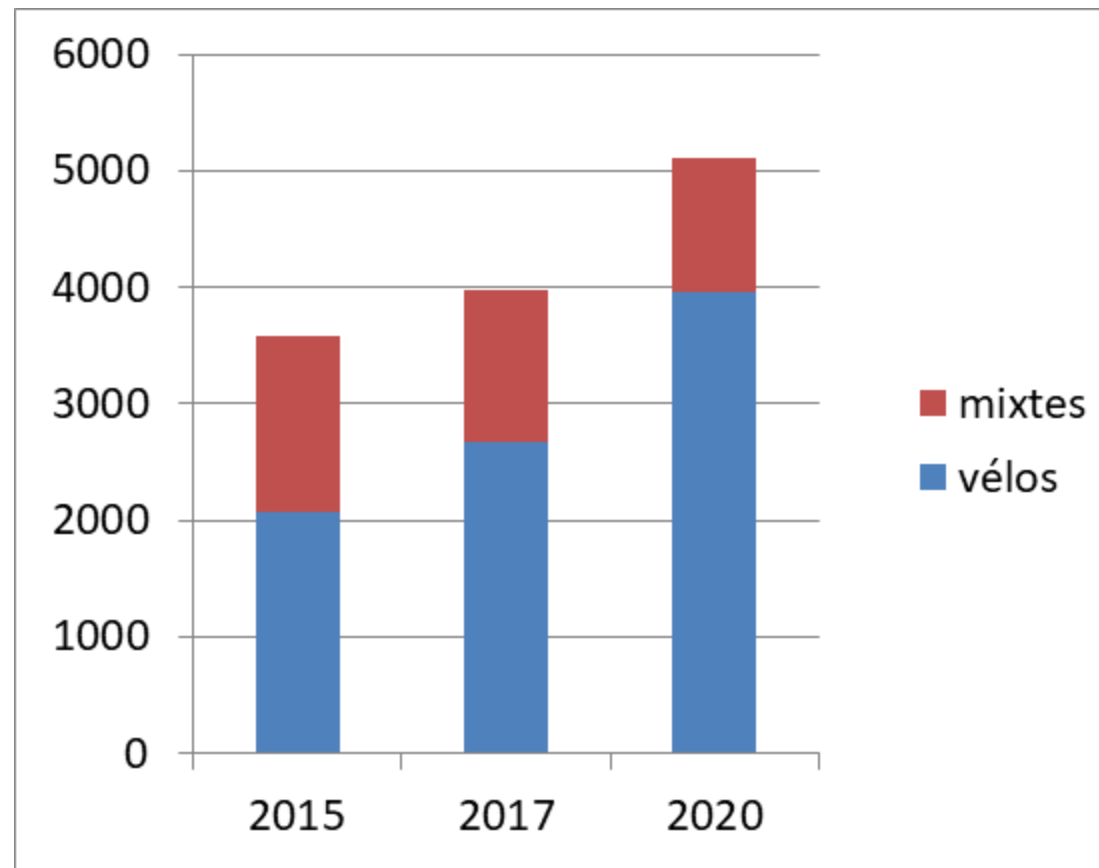
- De nombreuses places de stationnement en surface
- Des offres sécurisées sur tout Paris
- Des abris à vélo sécurisés dans les rues
- Des vélostations près des gares (Gare de Lyon, Montparnasse)
- Des consignes à vélos sécurisées dans les gares (Véligo station)
- Des places dans les parcs concédés
- Des locaux à vélos dans les copropriétés
- Des parkings privés aménagés pour sécuriser les vélos

<https://www.paris.fr/pages/test-stationner-son-velo-7525>

Déploiement des arceaux vélos

Pour faciliter le stationnement

Offre de stationnement pour les vélos
en constante progression : 5 100
places fin 2020



Évolution du nombre de places de stationnement vélos en surface
sur le 13^{ème}

Déploiement des arceaux vélos

Pour faciliter le stationnement

Pose de 500 arceaux pour accrocher les vélos en 2020, et notamment :

- Sur les zones 30 Rungis et Grands Moulins
- Sur les avenues de France et Pierre Mendès France
- Sur l'avenue des Gobelins
- Sur l'avenue d'Ivry
- Sur les voies transformées en aire piétonnes aux abords des écoles (rue Pirandello, place Jeanne d'arc...)
- En amont de passages piétons



Loi LOM

Libérer la visibilité devant les passages piétons en installant des arceaux vélos



Article 52 de la loi LOM

- « Afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons en établissant une meilleure visibilité mutuelle entre ces derniers et les véhicules circulant sur la chaussée, aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons, sauf si cet emplacement est réservé aux cycles et cycles à pédalage assisté ou aux engins de déplacement personnel »
- Généralisation avant fin 2026

Arceaux vélos en amont du passage piéton 2, Place d'Italie

Déploiement de vélo-boîtes

4 vélos-boîtes déployées dans le 13^e arrondissement



Vélo-boîte installée 3, Bd Port-Royal

Déploiement des stationnements sécurisés

- 4 vélo-boîtes dans le 13^e arrondissement :
 - 3 bd du port royal
 - 205 rue de Tolbiac
 - 13 rue Léon Bollée
 - 6 rue de Reims
- Accès sécurisé, 6 emplacements disponibles par boîtes, une pompe à air accessible au public sur chacune d'entre elles

Gare d'Austerlitz

Réaménagement de la gare d'Austerlitz et des espaces publics

Création de 911 emplacements côté Seine, cour Museum et sous le viaduc du métro aérien

Étude pour l'implantation d'une Vélostation

Livraison prévue en 2025



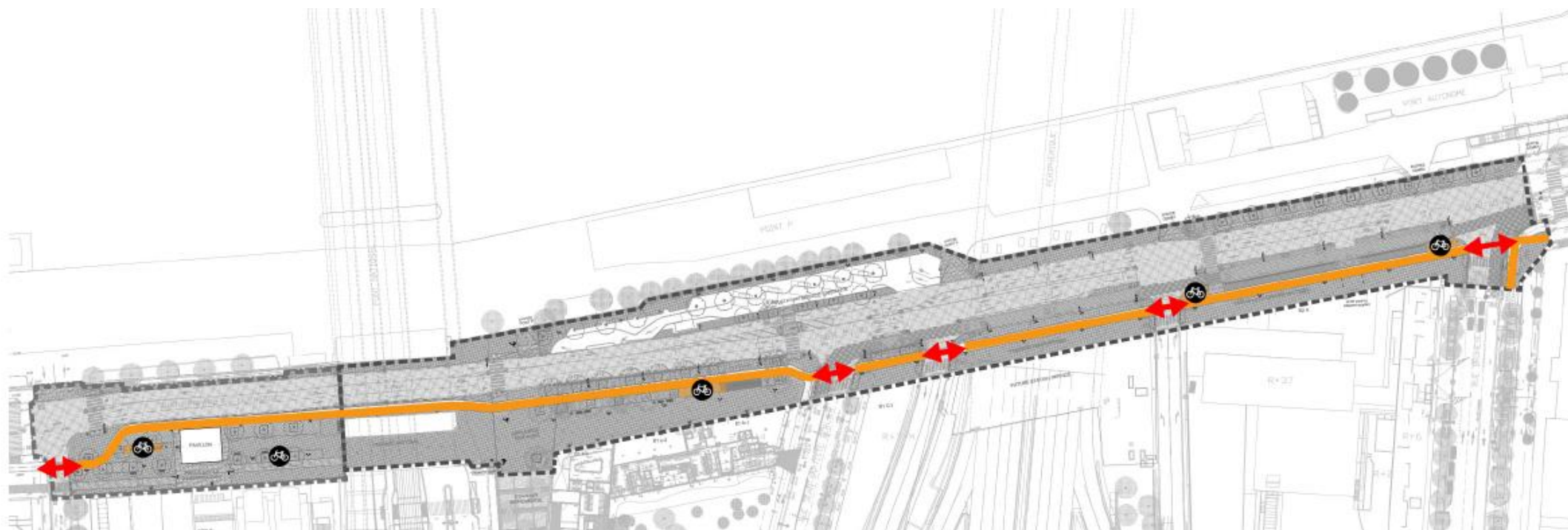
03

Portes du 13^e

Quai d'Ivry

Bascule de la piste cyclable côté bâti

Situation projetée (projet d'aménagement des espaces publics en cours jusqu'à juin 2023) : une piste bidirectionnelle sur trottoir de 2,5 à 3 m de large en latéral côté ouest (bâti)

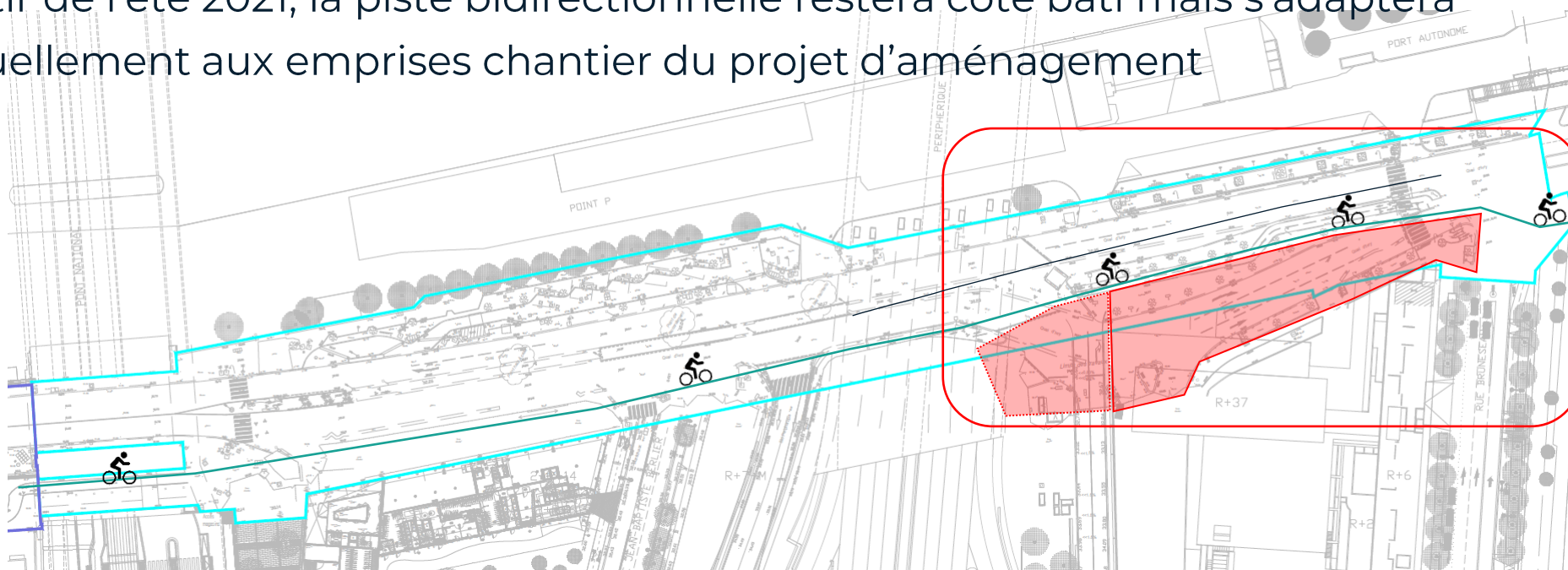


Quai d'Ivry

Bascule de la piste cyclable côté bâti

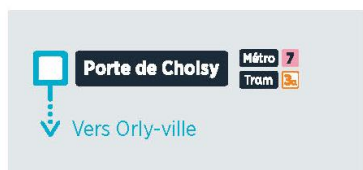
Situation provisoire : une piste bidirectionnelle sur trottoir et sur chaussée en latéral côté ouest (bâti)

- Tracé entre janvier et l'été 2021 pour permettre les travaux d'assainissement
- A partir de l'été 2021, la piste bidirectionnelle restera côté bâti mais s'adaptera ponctuellement aux emprises chantier du projet d'aménagement



Porte de Choisy

Itinéraires cyclables aux abords du Tramway-T9



Dans le cadre de l'arrivée du T9 Porte de Choisy (mise en service avril 2021), aménagement d'itinéraires cyclables :

- Avenue de la Porte de Choisy pistes cyclables unilatérales sur trottoir
- Rue Lachelier piste cyclable unilatérale sur trottoir
- Rue du Conventionnel Chiappe, Léon Bollée et Alfred Fouillé, contre-allée boulevard Masséna : contre-sens cyclables

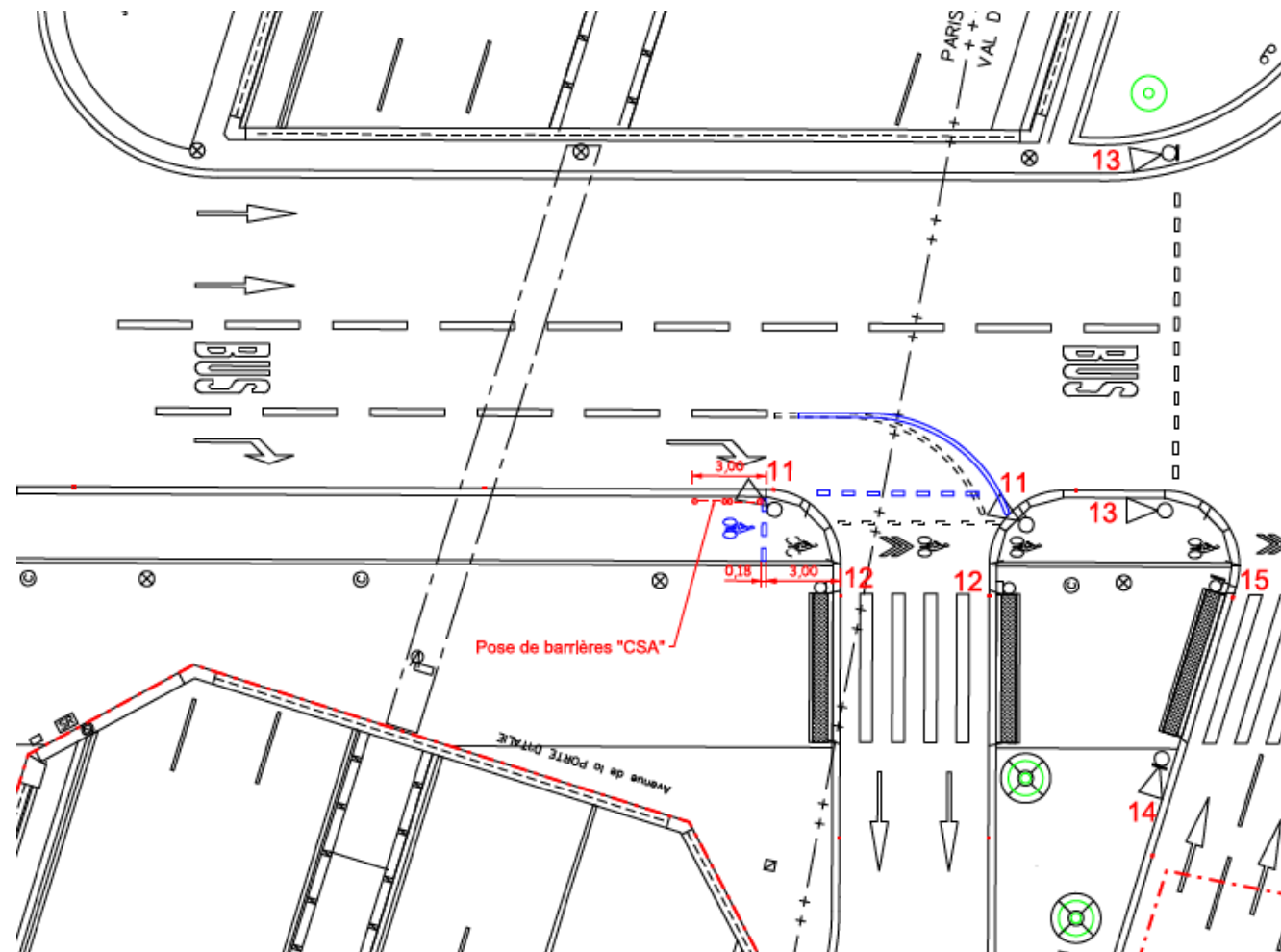
Porte d'Italie

Améliorations et sécurisations des pistes cyclables

Améliorer la sécurité du carrefour Porte d'Italie / périphérique :

- Réfection des marquages au sol
- Pose de barrières croix de Saint-André

Réalisation février 2021





Merci